



Du 27 novembre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



AUX PRESIDENT(E)S de club

La réforme de la gouvernance de la FFF permet aux présidents de club de participer à l'élection du président de la FFF.

L'Assemblée Fédérale électorale se déroulera de manière dématérialisée, via une plateforme de vote en ligne, **du mardi 10 décembre 2024 à 10h00 au mercredi 11 décembre 2024 à 18h00.**



Vous allez recevoir par mail (boîte club et boîte personnelle) les directives.

Il est donc important de les consulter régulièrement.

Il est aussi important de participer à la vie démocratique de la FFF en votant !

SOMMAIRE

Comité directeurpages 2-3	Commission Fémininespage 36
Secrétariatpage 4	Commission Critérium Féminin séniorspage 37
Trésorerie.....page 5	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....page 38
Commission Délégations.....page 6	Commission Technique.....pages 39 à 43
Commission FMI pages 7-8	Commission des Règlementspages 44 à 46
Commission Sportive.....pages 9 à 12	Commission des Arbitrespages 47 à 51
Commission des Jeunes.....pages 13 à 23	Commission FFA..... pages 52 à 55
Commission Futsalpages 24 à 29	Commission de Discipline.....pages 56 à 60
Commission des Coupespages 30 à 35	Annexes :page 61



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 25 novembre 2024

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes LECHALARD – LEFEVRE – VINIT

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– VALENTINO – YSARD –HUNSTEDT-
DESMARIEUX – SOARES – TOGNET – CARÉGLIO - JANET– FONTAINE– SPADA

Excusés :

Mmes. TRILLAT – JULLIARD

Mrs. GUICHARD – CLÉMENT – SAILÉ

Note aux Clubs

Week-end des bénévoles

Le prochain « week-end des bénévoles » à Clairefontaine est prévu les **15 et 16 mars 2025**. La Savoie doit proposer 6 bénévoles.

Le départ est prévu tôt le samedi matin. Le retour tard le dimanche soir. Tous les frais sont pris en charge par la FFF et le district. Les critères sont les suivants :

Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté, Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement, Être au maximum 2 bénévoles du même club. Les clubs doivent envoyer les noms de leurs candidats au district **avant le 15 janvier**.

L'AG du district

L'AG du district se tiendra le samedi 21 juin après-midi. Les clubs intéressés pour l'organiser doivent candidater au district pour le **31 janvier au plus tard**.

CA YENNOIS

Merci de nous motiver votre demande de classement en match à risques de la rencontre CA YENNE / CA MAURIENNE du 8 décembre prochain.



Rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La 1^{ère} concernera les clubs de Tarentaise et se déroulera le **mercredi 18 décembre à 18h45 à la salle polyvalente de la Bâthie.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : FC HAUTE TARENTEISE, UO ALBERTVILLE, ALBERTVILLE SPORT 73, ES TARENTEISE, AS MONTAGNY, AS BOZEL, US LA BATHIE, FC MERCURY, AS UGINE, MARTHOD SP, US GRIGNON, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, AS FUTSAL MOUTIERS, FC BEAUFORTIN QUEIGE.

Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais **UNIQUEMENT** pour un **USAGE INTERNE** à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est **FORMELLEMENT INTERDITE**.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

ASSISES DU FOOT FEMININ

Le district remercie les nombreux clubs qui ont participé aux "assises du foot féminin" le 21 octobre dernier. Les échanges sérieux et constructifs ont permis de faire le point et d'établir des perspectives d'avenir. Vous trouverez en annexe du PV le relevé des décisions prises.

Décision du CD – Rencontre - risques

À la demande du club de l'AS NOVALAISE et à la suite des incidents du match arrêté AS NOVALAISE 2 - FC SUD LAC 2 - D5 - Poule A du 17 novembre 2024, le Comité Directeur décide de déclarer comme "**rencontre risques**" auprès de la Préfecture le match AS NOVALAISE - FC SUD LAC - D3 - Poule A du 1er décembre 2024.

Crédit  Mutuel



SECRETARIAT

RÉUNION du Lundi 25 Novembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 18 Novembre au 25 Novembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

ASSOCIATION FUTSAL KPUC1 - A.S. D'UGINE -

Commission des Règlements :

A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERYARTIN- F.C. ST MICHEL SP. - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE – FC LAISSAUD -

Commission Sportive :

F.C. DU NIVOLET (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (3) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - AIX F.C (2) - A.S. DE BARBERAZ - F. C. CHAMBOTTE - F.C. ST MICHEL SP. - JS CHAMBERY (2) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - A.S. MONTAGNY - U.S. LA RAVOIRE - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - F.C. ST BALDOPH - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (2)- FC DE HAUTE TARENTEISE (3) - Guillaume MARTIN - CHAMBERY SPORT 73 - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - U.S. MODANE - F.C. VILLARGONDRAN (2)- A.S. MONT JOVET BOZEL - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - U.S. DOMESSIN - F.C. ST BALDOPH - F.C. DU NIVOLET – ES TARENTEISE (2) – AS NOVALAISIE NNE – ALBERTVILLE FOOT 73 – CA YENNOIS(2) – ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – US LA MOTTE SERVOLEX-

Commission Des Arbitres :

JS CHAMBERY - J. PIERRE BUTEL - F.C. VILLARGONDRAN - FC DE HAUTE TARENTEISE – Sauveur MICALLEF (2)- A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - VANDURME Nathan - F.C. LA ROCHETTE – Gérard SOTO – Younes EL BOUZIANI - Jacky MESTACH (2) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – REIGNIER Maxime - CABY Laurent - Fabien EXCOFFIER - Hugo POINTET – Gilles HUNSTEDT -

Commission De Discipline:

Courrier :

Bilel CHAFAI - kylvian BEUCHOT - F.C. VILLARGONDRAN - Antoine Léger – US GRAND MONT LA BATHIE -

Rapport :

CABY Laurent. (3) - Fatima EDDOUM - BEUCHOT Kylvian - Hugo POINTET - Mohamed KASMI - F.C. SUD LAC (2) - Benoit Rémy - TAYLAN Baris - AS NOVALAISIE NNE - US CHARTREUSE GUIERS -

Commission FAFA:

F.C. ST MICHEL SP. -





TRÉSORERIE

27 novembre 2024

Virements

FUTSAL MOUTIERS :	1 040,00 €
AFK MONTMELIAN :	440,00 €
MONTMELIAN A :	967,21 €
US LA BRIDOIRE:	613,36 €
FC NIVOLET:	108,00 €
BIOLLAY FC :	45,00 €
CHAMBERY SPORT 73 :	570,00 €
AS BRISON ST INNOCENT	510,80 €
FC PONT	67,00 €
FC VILLARGONDRAN	9,65 €
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	100,00 €
ALBERTVILLE FOOT 73	353,00 €

Chèques

COGNIN SP :	850,00 €
-------------	----------





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

27 novembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

25 novembre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. Match U13

Trop de matchs ne sont pas faits avec les tablettes

Je rappelle que vous devez nous contacter pour résoudre les problèmes liés à cette non-utilisation.

F.M.I. incidents rencontrés ces derniers temps

Suite à quelques incidents rencontrés ce week-end **avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE pour les compétitions de district.

F.M.I. Installation de l'application F.M.I. plus disponible sur le Play Store

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : **OBLIGATOIRE**.

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.
Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI
Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Le district de Savoie de football rappelle que ces services sont fermés :

Le vendredi à partir de 12h00.

Si vous envoyez un mail après cette heure, merci de prévenir en plus, le responsable de la commission concernée.

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 25 novembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot.net ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté. Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et le numéro du match.

COURRIERS CLUBS

F.C ST BALDOPH : lu et noté.

A.S HAUTE COMBE1 : lu et noté, accord pour inversion D4B du 24 novembre 2024.



A.S MONTAGNY : lu et noté, accord pour inversion D4B du 24 novembre 2024.

HAUTE TARENTEISE2 : lu et noté, accord pour inversion D4B du 24 novembre 2024.

HAUTE TARENTEISE 1 : lu et noté, reçu le 22 novembre 2024 Arrêté Municipal terrain BOURG ST MAURICE.

Mme LECHALARD délégué secteur, compte rendu suite terrain impraticable à AIME LA PLAGNE.

F.C VILLARGONDRAN 1 : lu et noté, Arrêté Municipal terrain des Bourguignons ST JULIEN Mont DENIS pour 24/11/2024

ST REMY SP : lu et noté Accord pour inversion D4B du 24 novembre 2024.

E.S TARENTEISE : lu et noté reçu feuille papier D5B du 24 novembre 2024

F.C ST MICHEL : lu et noté reçu feuille papier D5B du 24 novembre 2024

A.F73 : lu et noté

NOTE AUX CLUBS

AF73 : rencontre N°29698258 D5B du 13 octobre 2024 AF73/F.C ST MICHEL2 la commission fait suivre une fiche Navette à la trésorerie, pour non reçu du document (Amende 35€).
En vertu de l'article 22-5 des règlements du District, la commission vous demande la feuille de match avant Sanction pouvant entraîner la perte du match.

Article : 26-10-2 :

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre.

La commission sportive demande aux clubs d'être vigilants sur les Arrêtés Municipaux.

Attention, certaines demandes de modification de rencontres arrivent encore
Sur les boites mails Zimbra, nous préconisons au club demandeur d'informer
Le club adverse pour s'assurer de la prise en compte de cette dernière
(Délai de réponse le lundi avant 18H précédant la rencontre)

Les horaires des rencontres officielles, sauf contre ordre du district ou de la commission sportive, sont ceux qui paraissent sur l'annexe du PV le mercredi avec les désignations d'arbitre.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4



5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits

MATCH Reporté, Reprogrammé

Match N° 29698241 D5B du 13 octobre 2024 U.S LA BATHIE2/ F.C CHALLES 2_reprogrammé le 1^{er} décembre 2024 à 12H15, Application de l'article 26-10-2 si besoin.

Match N° 28650408 D1 du 24 novembre 2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE 2 la Commission programme la rencontre le 15 décembre 2024 à 14H30
Application de l'article 26-10-2 si besoin.

HOMOLOGATIONS

Commission Règlement Dossier N °04 :

Match sénior D2 numéro 28650153 du 22 octobre 2024

C. A YENNE 1/F.C NIVOLET1

Résultat Confirmé sur le terrain :	C. A YENNE :	0 pt	3 buts
	F.C. NIVOLET :	3 pts	4 buts

Article 39-4 Règlement du District :

Match N°29698266 D5A du 17 novembre 2024 ES TARENTEISE 3/ F.C LA ROCHETTE 2

2^{ème} Forfait du club ES TARENTEISE 3

Résultat :	E.S TARENTEISE 3	0 but,	-1point
	F.C LA ROCHETTE 2	3 buts,	3points

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOTCLUBS.

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H

Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H

Toute demande arrivant après 18H sera hors délais.

Match N° 28650182 D2 du 30 novembre 2024 **U.S UGINE / U.S LA MOTTE SERVOLEX 2** se jouera à 19H Accord du club adverse.

Match N°28958144 D4A du 30 novembre 2024 **F.C LAISSAUD2/US CHARTREUSE 2**
Se jouera à 12H30 Accord du club adverse.

Match N° 28780920 D1 du 30 novembre 2024 **U.O.A 1/ ST PIERRE SPORT**
Se jouera le 01 décembre 2024 à 14H30, (parc Olympique de SAUVAY) Accord du club adverse.

Match N° 28780919 D1 du 30 novembre 2024 **COGNIN 1/ U.S.C. AIGUEBELLE 1**
Se jouera le 01 décembre 2024 à 15h00 (Stade du Château) Accord du club adverse.



Match N° 28650417 D1 du 01 décembre 2024 se jouera à 15 H MONTMELIAN A.1/F.C LAISSAUD 1 Accord du club adverse.

Match N° 28961408 D3B du 01 décembre 2024 maintenu à 12H15 MONTMELIAN AF 2/F.C LA ROCHETTE 1 refus du club adverse.

Match N° 28650178 D2 du 01 décembre 2024 se jouera à 15H **U.S RAVOIRE/ F.C VILLARGONDRAN 1** Accord du club adverse.

Match N°28959415 D3A du 01 décembre 2024 U.S LA RAVOIRE2/F.C CHAMBOTTE 3 se jouera à 12H30 Accord du club adverse.

*Match N° 28961404 D3B du 30 novembre 2024 A.S BOZEL1/ U.S GRIGNON1
Maintenu à 20 H, absence de réponse dans le délai imparti du club adverse.

RAPPEL F.M.I.

A la fin du match, l'arbitre qu'il soit officiel ou bénévole note sur la tablette le score, les sanctions disciplinaires (onglet discipline), les changements (onglet Ent/Sor), les blessés (ées) (onglet blessures).

Puis dans l'onglet « Histo » il vérifie toutes les infos rentrées. Ensuite il appelle les deux capitaines et dirigeants pour vérification de la FMI, il faut bien faire vérifier le score, les sanctions disciplinaires et les éventuels blessés avant de signer la feuille de match, les deux clubs signent la FMI, puis l'arbitre signe et clôt la feuille de match en tapant son mot de passe de la rencontre.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain. La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant 20H le dimanche soir.

En cas de non-fonctionnement de la tablette : feuille de match papier obligatoire et envoyer dans les 48H au District sous peine de match perdu pour l'équipe recevante.

ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunions du 25 novembre 2024

COURRIERS REÇUS

Reçu : FC MERCURY/ UO- ALBERTVILLE
FC ST-BALDOPH

Reçu accord des 2 clubs match programmé.
Lu et noté une réponse sera ultérieurement.

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

30 NOVEMBRE 2024

Match N° 28860618 FC AIX les BAINS / AS UGINE **se jouera à 14H30 à GARIBALDI**
Match N° 28860619 JS-CHAMBERY / FC ST-BALDOPH **se jouera à 14H30 à LEVEL**
Match N° 28860620 GAPS / CHAMBERY SPORT 73 **se jouera à 14H30 à NOVALAISE**
Match N° 28860621 FC MERCURY / UO- ALBERTVILLE **se jouera à 15H30**
EXCENPT ES-TARENTEISE

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

MATCH N° 28860597 UO-ALBERTVILLE / ES-TARENTEISE

UO-ALBERTVILLE	2 BUTS	1 POINT
ES-TARENTEISE	2 BUTS	1 POINT



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

25 novembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

COURRIER

FC HTE TARENDAISE / FC SAINT BADOLPH / UO ALBERTVILLE / FC AIX / US CHARTREUSE / FC DU NIVOLET

PROGRAMMATION du 23 NOVEMBRE 2024

N° 29549863 SAINT PIERRE- BOZEL se jouera à 16H00 à SAINT PIERRE

N°29549864 FC MERCURY 2- FC HAUTE TARENDAISE 2 se jouera à 13H00 stade de la GRILLETTE à MERCURY

N°29550019 US CHARTREUSE GUIERS 2- LA MOTTE SERVOLEX 2 se jouera à 14H30 à SAINT LAURENT DU PONT

N° 29536231 GJ LA SAVOYARDE 1- FC HAUTE TARENDAISE 1 se jouera à 16H00 Au Stade de l'île à MONTMELIAN

N°29538511 FC DU NIVOLET2- ENT BASSE MAURIENNE 1 se jouera à 13H00 stade des EPINETTES



Foot SAVOIE



PV N°698 du 27 novembre 2024

MATCH RETARD

Tous les matchs se joueront au plus tard le 14 décembre avec obligation d'inversion en cas de terrain impraticable ou sur un terrain de repli.

Possibilité de jouer les matchs en semaine avec accord à demander au DISTRICT

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classées 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classées 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 25 novembre 2024

Courriers des clubs

LA SAVOYARDE / F.C. HTE TARENTOISE : PLANNING / A.S. BOZEL-INTEMPERIE.
ENT. DRUMETTAZ MOUXY : MODIFICATION HORAIRE DE MATCH.

Modification d'heure & dates, planning & lieux des rencontres
LIEUX DES RENCONTRES – MODIFICATION de DATES et HORAIRE

Modification de rencontre - Journée 9 du 1^{er} décembre 2024

D.1. POULE A

MATCH AVEC CHANGEMENT D'HEURE.

Match N°. 29547431. ENT.DRUMETTAZ M. 1 / E.S. TARENTOISE Se joue à 12H30.

D.1. POULE B.

MATCH INVERSE

Match N°. 29423810. F.C. CHAMBOTTE 1 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue à ENTRELACS stade Ph. BASSO.



D.2. POULE A.

Match N°. 29423078. HTE. TARENTEISE 2 / U.S. GRIGNON 1. Se joue à BOURG ST. MAURICE.

LIEU DE RENCONTRE.

MODIFICATION D'HEURE.

Match N°. 29423079. BAUGES F.C. 1 / ENT. F.C. MAURIENNE. Se joue à 11H15.

LIEU DE RENCONTRE.

Match N°. 29423081. G.J. LA SAVOYARDE 2 / F.C. MERCURY 2. Se joue à LAISSAUD.

Reçu feuille de matchs

D.1. POULE A. Journée 03 du 19 septembre 2024. (INTEMPERIE match JOUE LE 20 novembre 2024)

Match N°. 29547401. ENT. BASSE MAURIENNE 1 / ENT. DRUMETTAZ 1. Match inversé.

Match non joué pour terrain impraticable.

D.2 POULE A. JOURNEE 08 DU 24/11/2024.

Match N°. 29423074. A.S. BOZEL 1 / G.J. LA SAVOYARDE 2. Ce match sera programmé le : 08 ou 15 décembre Sur les plages des dates de matchs remis. Vous pouvez anticiper pour jouer en semaine avec accord des deux clubs via Foot club suivant l'état des terrains vous pouvez inverser.

La commission remercie le club de MOUXY DRUMETTAZ pour l'organisation de la journée N° 09 du 01^{er} décembre 2024.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Journée 07 du 24 novembre 2024

Reçu feuille de match plateau 1 du 24/11/2024. U.S.LA RAVOIRE/F.C.CHAUTAGNE /E.S. TARENTEISE
Qui n'a pas averti de son absence.

JOURNEE 08 DU 1^{er} décembre 2024

PLATEAU N°.1 : ES. TARENTEISE / U.O.A. /US.LA RAVOIRE/FC. MERCURY.

PLATEAU N°.2 : ST. PIERRE SPORT/ GAPS / F.C. HTE. TARENTEISE.



U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 25 novembre 2024

"Pour la suite des championnats (J7) :

- US LA MOTTE 5 (équipe féminine) remplace l'exempt dans la poule D2-A
- CA MAURIENNE 2 remplace COGNIN SPORT (forfait général) dans la poule D3-B

Merci d'en prendre acte pour les journées à venir."

Note aux clubs

- L'accession au critérium régional pour la 2^{de} partie de saison ne se fera uniquement via la poule D1-A pour les 3 premières équipes du classement.
- En cas d'égalité entre deux clubs ils seront départagés par le goal average particulier
- Il devient **URGENT** que l'ensemble des clubs fassent systématiquement leurs demandes de modifications via Foot-Clubs afin d'avoir la réponse aux demandes de celles-ci par leurs adversaires. D'où l'importance que l'ensemble des clubs surveillent régulièrement leurs notifications Foot-Clubs, afin d'en avertir leurs éducateurs. Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !

FMI

- Depuis le week-end du 05/10/24, les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1 et D2. **Il est obligatoire pour ces divisions-là de passer par la FMI.**

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDby0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

- **Modification de rencontres.** Sont à effectuer en priorité sur FootClub, pour une meilleure visibilité.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur Footclub.



FEUILLES DE MATCH D3

- **Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire, encore trop de manque sur la dernière journée du 23 novembre.**
 - **Celle-ci nous permet une meilleure harmonie des poules.**
 - **Toutes les feuilles de match non transmises de la 6^{ème} journée du 16 Novembre le club se verra amendé au tarif en vigueur prévu à cet effet (35€).**

RETOUR FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match U13 D3 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

**Vous pouvez les envoyer par mail ou SMS
La photo de la feuille de match**

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégorie U13 D1 et D2 à senior fille et garçon.
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00.

**En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier**

• **Les clubs cités ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir les feuilles de match du samedi 23 novembre.**

- Les clubs concerner par la non-réception des feuilles de match sont :
- C.A. YENNOIS D3-A
- LA MOTTE SERVOLEX 4 D3-C
- C.S. BELLEY 4 D3-A
- E.S. TARENDAISE 3 D3-D
- LA SAVOYARDE 3 D3-B
- UGINES 2 D3-D
- C.S. BELLEY 5 D3-B





U11 Fabien FONTAINE

25 novembre 2024

ATTENTION : la consultation du planning est perturbée sur le site du district. N'hésitez pas à utiliser le FAL via FOOTCLUB.

Courriers reçus :

- CHAMBERY SPORT 73 : engagement d'une 3ème équipe – OK à compter du 16/11

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

- soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub,

- soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. Les séances de tirs au but sont à proscrire.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 12 octobre 2024

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC CHAMBOTTE 4 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 décembre

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 9 novembre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)

D2/D3

- US CHARTREUSE GUIERS FÉMININES (feuille d'effectif)



- JS CHAMBERY (feuille d'effectif)
- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- US CULOZ (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET feuille de critérium)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 décembre sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 16 novembre 2024

D1

- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 et 2 (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- ES TARENTOISE 1 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- FC BELLE ETOILE MERCURY 4 (feuille d'effectif)
- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- US CULOZ (feuille d'effectif)
- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- AS MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif)
- ES TARENTOISE 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- FC ST MICHEL (feuille de critérium et feuille d'effectif)
- US GRIGNON 3 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 02 décembre sous peine d'amende de 35 euros.



Mercredi 27 novembre 2024

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.



- Merci de veiller à la bonne **matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates)** et à la mise en place des bonnes **distances (8 mètres)** pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 04/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 11/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 4 - 16/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕

Pour rappel :

Une mise à jour du calendrier U8/U9 a été envoyée le mardi 12 novembre dernier.

Le document est disponible dans l'article « PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11/U13 »

Sur certains sites, quand le club « accueil » n'engage pas d'équipes sur les deux niveaux de pratique (D1 - débrouillé et D2 - débutant), nous sommes obligés d'identifier un autre club « accueil », cependant il faut se référer au lieu du stade :

Exemple : les deux plateaux ont lieu à CHINDRIEUX, organisés par EF CHAUTAGNE.

Sur le site « DEBUTANTS » : Ne pas tenir compte de l'identification AIX FC mais du nom du stade : CHINDRIEUX – STADE MUNICIPAL



FOOTBALL ANIMATION

Edition: Plateaux U7 Club: A.S. NOUVAISIENNE

CALENDRIER

UNIQUEMENT LES DATES À VENIR

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 - CLASSIQUE

2 SITE(S)

DEBUTANTS - Site 3 - 10h	DEBROUILLES - Site 4 - 10h
<ul style="list-style-type: none">AIX F.C.CHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL	<ul style="list-style-type: none">ENT. FOOTBALL CHAUTAGNECHINDRIEUX - STADE MUNICIPAL
1 équipe(s)	1 équipe(s)

U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 27 novembre 2024

Quelques rappels importants :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- La pratique des U6 sur l'automne : 3 vs 3 (1GB + 2 joueurs). Elle passe à 4 vs 4 au printemps.
- Le jeu d'éveil sur le temps 3 est un INCONTOURNABLE.
- Les U7 ne peuvent pas jouer en U6. Un U6 débrouillé peut jouer en U7.
- Il n'est pas utile de programmer sur papier les rencontres en U6/U7. On positionne les équipes sur les terrains et on respecte les rotations.
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U7 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une deuxième équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



U7 : Feuilles de plateaux manquantes :

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 04/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✕ ⊕

U6 : Feuilles de plateaux manquantes

Amendes pour les clubs suivants à partir du mercredi 11/12/2024 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 16/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE	✕ ⊕

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

Toutes les journées ont été programmées jusqu'au 07 décembre prochain.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 25 novembre 2024

Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

Le club de CBF 74 est amendé de 50 euros pour non-paiement des sommes dues au district de Savoie. Rappel, si non-paiement d'ici 15 jours, retrait de points puis mise hors championnat. Merci de faire le nécessaire.

Coupes de Savoie Futsal 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES CATEGORIES

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024

PAR COURRIEL AU DISTRICT DE SAVOIE

AVEC LES DATES, MERCI DE NOUS INFORMER SI VOUS DISPOSEZ D'UN GYMNASSE, POUR QUELLE CATEGORIE, LES CRENEAUX HORAIRES DONT VOUS DISPOSEZ.



Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} re journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

USGM LA BATHIE

AF ROCHETTE O

FC CHAMBOTTE

ES TARENDAISE

US CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

AF ROCHETTE O

ENT CHAUTAGNE-CULOZ

FC CHAMBOTTE

ES TARENDAISE

US CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI. Dates au choix du club recevant :

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin

3^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.

Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ



FC MERCURY
AF ROCHETTE O
FC ST BALDOPH
ENT CHAUTAGNE-CULOZ
FC CHAMBOTTE
ES TARENDAISE
US CHARTREUSE GUIERS

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.
Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux
1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025
2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025
3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire
Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS
FC MERCURY
FC ST BALDOPH
ES TARENDAISE
US CHARTREUSE GUIERS

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Rappel, les formations du 73 et 74 qui évoluent dans le championnat Futsal sont inscrites d'office.
Peuvent participer toutes les équipes du championnat de SAVOIE foot traditionnel sur simple inscription gratuite au District 73, avec un gymnase c'est bien, sans c'est possible quand même. Tirage au sort intégral avec les équipes sans gymnase jouant à l'extérieure
Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :
1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025
2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025
3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025
Finale le dimanche 23 février 2025.

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-P U C MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS
THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON
US LA MOTTE SERVOLEX



COUPE FUTSAL FEMININE

Catégorie U12/13 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS

FC CHAMBOTTE

US CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX, 2 EQUIPES EN ATTENTE DES LISTES

Catégorie U14/15 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS 1 et 2

LISTES RECUES

BARBERAZ

AIX FC

FC CHAMBOTTE

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

AIX FC

FC CHAMBOTTE



Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 27 Novembre 2024 :

US DOMESSIN

ESDM

Pour toutes les catégories féminines, le District vous donne la possibilité d'inscrire 2 équipes.

Si vous inscrivez 2 équipes, il faudra communiquer en même temps, 2 listes de joueuses avec numéros de licence, 1 par équipe engagée sans possibilité d'un passage d'une équipe à l'autre en cours de compétition. Ces listes ne sont pas limitées en nombre de joueuses. Lors de la compétition, seules 10 joueuses pourront prendre part aux compétitions par journée. D'une journée à l'autre, les 10 joueuses peuvent être modifiées mais en restant dans la liste communiquée à l'inscription.

APPEL A CANDIDATURE POUR ORGANISER LES JOURNEES FINALES DES COUPES DE SAVOIE FUTSAL MASCULINE ET FEMININE

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE 8 DECEMBRE 2024
par courriel au District de SAVOIE**

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 23 FEVRIER 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono

Organiser une buvette, petite restauration.

Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 ou 5 finales se dérouleront ce jour là

Candidatures reçues :

FC DE HAUTE TARENTOISE

JS CHAMBERY

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 02 MARS 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono



Foot SAVOIE



PV N°698 du 27 novembre 2024

Organiser une buvette, petite restauration.

Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 finales

Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

Candidatures reçues :

COGNIN SPORT FOOTBALL

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 25 novembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de SAVOIE pour cette saison 2024-2025 aux dates suivantes :

Samedi 05 avril pour la coupe U13 PITCH****

Jeudi 29 mai pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole

Samedi 07 juin pour les coupes U15 - U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 31 mai chez le vainqueur du championnat de division 1 de la saison dernière à savoir :

Le FC MERCURY

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des Coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 12 décembre 2024

Les candidatures seront validées par le comité directeur courant janvier

Candidatures reçues : COGNIN, MERCURY



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

8^{ème} de finale le 22 février 2025

Tirage prévu début décembre

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu début décembre

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

le 14 décembre 2024 à 14h00

FC B.E MERCURY

vs

CHARTREUSE GUIERS

**A jouer impérativement à cette date
(prévoir terrain de repli au besoin)**

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE

vs

CHARTREUSE GUIERS ou MERCURY

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

FCHT

AIX FC

vs

GAPS

FC NIVOLET 2 ou DRUMETTAZ MOUXY

vs

ST BALDOPH FC



Foot SAVOIE



PV N°698 du 27 novembre 2024

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUTAGNE
ES TARENTOISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FCHT 2

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**



RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.
Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.
Merci pour votre compréhension.**

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**

PEREQUATION COUPE

Coupe U15 – Georges PILLET

Tour de cadrage – Dimanche 20 octobre et mercredi 30 octobre 2024

Nombre de rencontres :	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	494.30 €	Frais de déplacements :	578.00 €
Total des frais engagés :	1 072.30 €	Soit par club :	76.59 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA MOTTE SERVOLEX :	3.79 €
GRPT JEUNES LA SAVOYARDE :	26.19 €
ES TARENTEISE :	26.19 €
FC AIX :	13.99 €
JS CHAMBERY :	64.59 €
US CHARTREUSE GUIERS :	22.59 €
CA YENNE :	34.59 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC DU NIVOLET :	7.91 €
EF CHAUTAGNE :	19.61 €
SAINT PIERRE SPORT :	0.81 €
G.A.P.S. :	13.41 €
CA MAURIENNE :	55.41 €
HTE COMBE DE SAVOIE :	37.41 €
F.C.HAUTE TARENTEISE :	127.39 €



Coupe CORTADE

Tour de cadrage – Dimanche 3 novembre 2024

Nombre de rencontres :	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	488.90 €	Frais de déplacement :	344.00 €
Total des frais engagés :	8320.90 €	Soit dû par club :	59.50 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

ENT VAL D'HYERES :	5.99 €
SUD LAC :	1.09 €
USC AIGUEBELLE :	13.49 €
SP COGNIN :	49.49 €
FC DU NIVOLET :	35.49 €
FC CHAMBOTTE :	19.49 €
US CHARTREUSE GUIERS :	9.49 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC MERCURY :	16.20 €
AS CUINES VAL D'ARC :	5.00 €
ETS LE BOURGET DU LAC :	21.30 €
EF CHAUTAGNE :	11.11 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	25.91 €
USGM LA BATHIE :	50.51 €
CHAMBERY SPORT 73 :	4.50 €

Coupe TRONCY – U17

1er TOUR – Samedi 7 septembre 2024

Nombre de rencontres :	10	Nombre de clubs :	20
Frais d'arbitrage :	631.00 €	Frais de déplacement :	1 082.00 €
TOTAL Frais engagés :	1 713.00 €		
Soit par club :	85.65 €		

Les clubs ci-dessous doivent au District

CA YENNE :	25.15 €
FC CHAMBOTTE :	8.85 €
G.A.P.S. :	19.05 €
FC ST BALDOPH :	36.35 €
FC BAUGES :	19.05 €
CA MAURIENNE :	25.15 €
JS CHAMBERY :	25.15 €
F.C.HAUTE TARENTEISE :	31.25 €
ENT BASSE MAURIENNE-AIGUEBELLE :	4.25 €
ENT DRUMETTAZ MOUXY :	31.25 €
US LA RAVOIRE :	27.65 €
AIX FC :	61.65 €
US DOMESSIN :	1.65 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS BOZEL :	164.35 €
UO ALBERTVILLE :	34.35 €
FC B.E. MERCURY :	18.35 €
ENT VAL D'HYERES :	120.35 €
ST PIERRE SPORT :	2.35 €



EF CHAUTAGNE :	15.65 €
AS BARBERAZ :	7.65 €

Coupe U15 – Georges PILLET

Tour de cadrage – Dimanche 20 octobre et Mercredi 30 octobre 2024

Nombre de rencontres :	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	494.30 €	Frais de déplacements :	578.00 €
Total des frais engagés :	1 072.30 €	Soit par club :	76.59 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA MOTTE SERVOLEX :	3.79 €
GRPT JEUNES LA SAVOYARDE :	26.19 €
ES TARENTEISE :	26.19 €
FC AIX :	13.99 €
JS CHAMBERY :	64.59 €
US CHARTREUSE GUIERS :	22.59 €
CA YENNE	34.59 €
F.C.HAUTE TARENTEISE :	57.39 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC DU NIVOLET :	7.90 €
EF CHAUTAGNE :	19.61 €
SAINT PIERRE SPORT :	0.80 €
G.A.P.S. :	13.41 €
CA MAURIENNE :	55.41 €
HTE COMBE DE SAVOIE :	37.41 €

Coupe RAFFIN

Tour de Cadrage – Dimanche 3 novembre 2024

Nombre de rencontres :	1	Nombre de Clubs :	2
Frais d'arbitrage :	80.80 €	Frais de déplacements :	30.00 €
Total des frais engagés :	110.80 €	Montant du par club :	55.40 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

MONTMELIAN :	25.40 €
--------------	---------

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC DU NIVOLET :	25.40 €
-----------------	---------





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunions du 25 novembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : Modification de rencontre FC HTE-TARENTEISE refusé par ENT-CHAUTAGNE

CHAMPIONNAT

Matchs du 1^{er} décembre 24 à 10 H 00

Match N° 29203768 HAUTE-TARENTEISE 2 / ENT F-CHAUTAGNE se jouera au stade ROCCA à AIME
Match N° 29203769 ENT-PONT BOURBRE / US DOMESSIN 1 se jouera au PONT
Match N° 29203770 ENT-APCR ESB 1 / CA YENNE se jouera au stade André SONDON au Bourget-du-Lac.
Match N° 29203771 ST-REMY UN SP 1 / USC AIGUEBELLE 1
EXEMPT CS-FOOTBALL

EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSES ARTICLE 26-10-2

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »

SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Gaëlle MICHAUT 06 18 23 06 75

Lundi 25 novembre 2024

NOTE AUX CLUBS

Afin de faire le point sur la 1ère partie de saison et d'envisager la suite, le district organise une réunion avec les différents responsables d'équipes loisirs. Sont aussi conviés les clubs du FC BAUGES et de FC SUD LAC. Elle se déroulera au district le lundi 9 décembre à 19 h 00.



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

27 novembre 2024

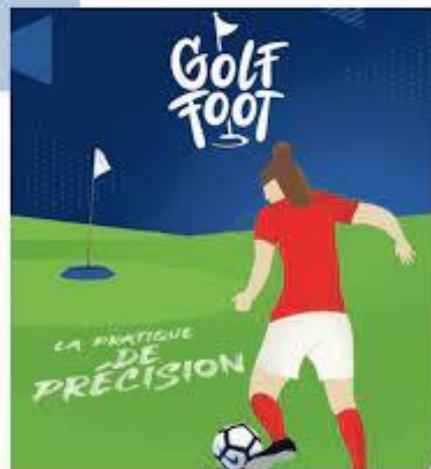
Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 27 novembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 15

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOULI – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHFI – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTEISE)

Mattéo FARION – Noé POMIN (FC MERCURY)

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Anaïs PARROUR (AS LA BRIDOIRE)

Cloé GAUDET TRAFIT (US PONTOISE)

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

François MOREAU – Cédric BILLAUD (US DOMESSIN)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENTEISE)

Sébastien DESSERTAZ (AIX FC)



- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3



Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)
Léo GAUDIN (UO ALBERTVILLE)
Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 14

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 11



Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)
Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)
Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)
Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)
Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)
Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)
Jonathan POULIE (CA YENNE)
Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : ALBERTVILLE

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 4

Séverine MICHON (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE 38)

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

David GLENAT (ASL ST CASSIEN 38)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 12 novembre 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 25 novembre 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présent : Patrick JANET.

Excusés : René SAILE, Jean Marc GUICHARD.

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N°9 :

Match 28860612 : ES TARENTOISE - GAPS U20 du 16/11/2024.

Dossier N°10 :

Match 28959407 : US DOMESSIN - CHALLES SF seniors D3 poule A du 17/11/2024.

Dossier N°11 :

Match 28961393 : US GRIGNON – FC SAINT MICHEL SP seniors D3 poule B du 17/11/2024.

EVOCATION

Dossier N°12 :

Match 28959397 : A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 – US DOMESSIN 1 seniors D3 poule A du 17/11/2024.

DÉCISIONS

Dossier N°5 :

Match 29746584 : FC DU NIVOLET 2 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1 - Coupe TRONCY du 19/10/2024.

En attente réponse de la commission des règlements de la ligue régionale.

Décision paraîtra dans un prochain PV.



Dossier N°9 :

Match 28860612 : ES TARENTEISE - GAPS U20 du 16/11/2024.

Réclamation du club de club GAPS concernant la participation de plus de 6 joueurs « MUTATION ».

Réclamation recevable.

Après vérification auprès du fichier des licences :

- Attendu que les joueurs suivants ont des licences,

CHARRIER Thomas	Licence numéro :	2547264253	MUTATION HORS PÉRIODE
YILDIRIM Eren	Licence numéro :	2546668713	MUTATION HORS PÉRIODE
BELMAL Adam	Licence numéro :	2547384391	MUTATION
ERDOGAN Yusuf	Licence numéro :	2547956897	MUTATION HORS PÉRIODE
KEITA Mendy	Licence numéro :	2546415181	MUTATION
HIDA Bilal	Licence numéro :	2547474604	MUTATION HORS PÉRIODE
KESKIN Adem	Licence numéro :	2547384338	MUTATION
AKKULAK Emre	Licence numéro :	2547172012	MUTATION

L'équipe de ES TARENTEISE est en infraction vis-à-vis de l'article 160.c des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- **Décide match perdu par pénalité à l'équipe de l'ES TARENTEISE,**
- **Résultat du match**
GAPS : 2 buts, 3 pt
ES TARENTEISE : 0 but, (-1 pts)
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation.**

Dossier N°10 :

Match 28959407 : US DOMESSIN - CHALLES SF seniors D3 poule A du 17/11/2024.

Décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N°11 :

Match 28961393 : US GRIGNON – FC SAINT MICHEL SP seniors D3 poule B du 17/11/2024.

Réclamation du club de l'US GRIGNON concernant la participation à ladite rencontre d'un joueur du FC SAINT-MICHEL SP interdit de surclassement.



Réclamation recevable.

Après vérification auprès du fichier des licences, le joueur GIGANTE YANIS licence : 2548558489 est autorisé à jouer en sénior.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Résultat du match :
 - US GRIGNON: 2 buts, 1 pt
 - FC ST MICHEL: 2 buts, 1 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N°12 :

Match 28959397 : A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 – US DOMESSIN 1 seniors D3 poule A du 17/11/2024.

Décision paraîtra dans un prochain PV.





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 25 novembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Evans BONTRON, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH, Luc ALIX,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Hugo POINTET (MERCURY), complément de rapport Coupe de SAVOIE U15 (NIVOLET / CHARTREUSE)
- M. Laurent CABY (MONTMELIAN), indisponibilité tardive pour le samedi 30/11/24 (raison professionnelle)
- M. Ali KHAJJOU (AIX LES BAINS), rapport Arbitre sur faute technique du 17/11/24, en U15 D2.
- M. Nathan VANDURME (C A M), indisponibilité (en attente de certificat médical)
- M. Fabien EXCOFFIER (U O A), demande de règlement de frais d'accompagnement du mois de septembre 2024
- M. Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), désire ne plus arbitrer en seniors D3 jusqu'à fin de saison 2024/2025
- M. Mehmet KARABULUT (indépendant), par message téléphonique (signale son départ avant le match de U20 CHY FOOT 73 contre MERCURY 23/11/24)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

- M. Jacky MESTACH observation du 10/11/24, M. Yan LAMBERLIN (CHAMBOTTE)
- M. Jean-Pierre BUTEL observation du 24 /11/24, M. Emir Fee AYDOGAN (TARENTEISE)
- M. Gilles HUNSTEDT observation du 23/11/24, M. Shemchedine BOUCHELAGEM (indépendant)
- M. Alphonse LOMBARD observation du 11/11/24, M. Emmanuel PERRON (indépendant)
- M. Jean-Pierre BUTEL observation du 17/11/24, M. Ali KHAJJOU (AIX LES BAINS)
- M. Sauveur MICALLEF observation du 17/11/24, Mme Sandra FONTI (UGINE)
- M. Sauveur MICALLEF observation du 17/11/24, M. Said MAAMRI (C A MAURIENNE)
- M. Gérard SOTO observation du 24/11/24, M. Angelo PAROLINI (ST BALDOPH)
- M. Jacky MESTACH observation du 24/11/24, Mme Sandra FONTI (UGINE)
- M. Jacky MESTACH observation du 24/22/24, Mehmet KARABULUT (indépendant)

Mail, Courrier Club:

- Club SUD LAC, appui sur réserve technique du match SUD LAC contre CHY FOOT73, D3 , du 24/11/24
- Club de la JSC, signale l'absence de l'arbitre désigné sur rencontre du 17/11/24, U15 D2 JSC –LE BOURGET
- Club de HAUTE TARENTEISE, interrogation sur désignation d'arbitre sur le prochain Week-End, celui-ci étant indisponible sur la semaine dernière.



- Club de FUTSAL ROCHETTE : interrogation (Y a-t-il un arbitre de désigner sur rencontre FUTSAL MOUTIERS – FUTSAL LA ROCHETTE du 21/11/24
- Club du FC LA ROCHETTE, interrogation sur les désignations, comment sont-elles faites.... Entre autre sur les rencontres de U18 Féminines, la rencontre FC LA ROCHETTE / C S F, du 23/11/24 à été couverte en désignation par un arbitre (GUENTRAH Chérif représentant le club de LA BRIDOIRE), donc la gestion CDA est pour le moins conforme.
- Club de MERCURY, signale l'absence de l'arbitre du match en U15 du 23/11/24 MERCURY / U O A . Match couvert par l'arbitre du club pourtant signalé en CDA indisponible le 23/24 pour la gestion CDA
- M. René BELLEMIN (CHAMBERY FOOT 73), par message téléphonique (signale le départ de l'arbitre avant le match de U20 CHY FOOT 73 contre MERCURY 23/11/24)
- Complément de dossier du club du BOURGET LE LAC (arbitre concerné : M. REIGNER.M)

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- Courrier sur Election FFF- Représentant des arbitres au COMEX

DOSSIERS FAUTE TECHNIQUE D'ARBITRAGE

Dossier 3 :

Compétition : U15 D2 B. Match du 17/11/24 Match n° 29423148 - NIVOLET - C A YENNE

Appui pour faute Technique d'arbitrage du club du C A YENNE

La commission demande les rapports sur les faits :

-Club du FC NIVOLET (éducateur du match)

-Club du CA YENNE (éducateur du match)

Rapports reçus de Mrs :

*KHAJJOU Ali (AIX LES BAINS), arbitre stagiaire du match

*BUTEL Jean-Pierre (AIX LES BAINS), accompagnateur, observateur du match.

Dossier 4 :

Compétition : D3, Poule A. Match du 24/11/24 Match n°28959413 - F C SUD LAC – CHY SPORT 73

Appui pour faute technique d'arbitrage du club de SUD LAC

La commission demande les rapports sur les faits :

-Arbitre du match

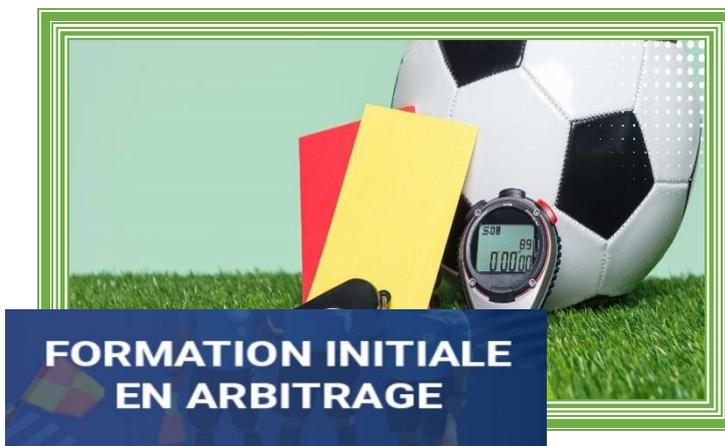
-Club du FC SUD LAC (capitaine ou dirigeant du club présent au match)

-Club du CHY SPORT 73(capitaine ou dirigeant du club présent au match)

Rapports reçus :

*Appui du club de SUD LAC,

RESULTATS – FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

**Du samedi 25 janvier 2025 au dimanche 26 janvier 2025 (séance 1 à 6)
Et le samedi 1^{er} février 2025 (séance 7 administrative et examen)**

au

DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou
formations@laurafont.fff.fr

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

*Il est important de ne pas sous-estimer le manquement d'Arbitre
Que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage)
et
Nous CDA (gestion de vos championnats)*

*Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.
Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)
Pensez à votre statut d'arbitrage*

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



A l'attention des arbitres inscrits et qui suivent la formation LIGUE

*Une séance en présentiel se déroulera au district de Football de SAVOIE
A la date du vendredi 29 novembre 2024 à 19h00*

Contacts des formateurs :

M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON : 06-40-72-18-72



DATES A RETENIR CDA

- Lundi 25 novembre 2024 : Réunion CDA
- Vendredi 29 novembre 2024 : Réunion Formation Ligue
- Lundi 02 décembre 2024 : Réunion CDA
- Lundi 09 décembre 2024 : Réunion CDA
- Jeudi 12 décembre 2024 : Réunion Plénière CDA
- Lundi 16 décembre 2024 : Réunion CDA





COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

Mardi 26 novembre 2024

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent transmettre au district, le dossier complet.

Date limite de réception des dossiers complets : 30 Décembre 2024.

Passé cette date, aucun dossier ne sera recevable.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Equipement - Réponses aux clubs/Collectivités

Réponse à USC AIGUEBELLE :

La Commission accuse réception de votre demande de rendez-vous du 26 courant et vous contactera prochainement.

Réponse à ST MICHEL DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre demande de renseignements du 20 courant et vous contactera prochainement.

Réponse à APREMONT :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'éclairage de votre terrain.
Un courriel est adressé à la collectivité.

Vous pouvez prendre connaissance du cahier des charges à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Tous les dossiers complets doivent impérativement être adressés au District avant le 30 Décembre 2024.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Vous devrez nous faire parvenir une demande d'avis préalable éclairage (jointe dans le courriel) accompagnée des documents demandés.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'ARBINE.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FFAA Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Vous pouvez prendre connaissance du cahier des charges à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).



Tous les dossiers complets doivent impérativement être adressés au District avant le 30 décembre 2024.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Vous devrez nous faire parvenir une demande d'avis préalable éclairage (jointe dans le courriel) accompagnée des documents demandés.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de votre dossier concernant la création de vestiaires.

Dossier en cours d'instruction.

Un courriel est adressé à la collectivité pour l'établissement de demande d'avis préalable.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.



Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Equipement - Dossiers à échéance 1^{er} semestre 2025

- DOMESSIN
- ST BALDOPH

Un courriel sera envoyé à la collectivité pour liste des documents à fournir.

F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

Date limite dépôt des dossiers : 24 novembre 2024 – CLOS

Dossier reçu : FC MERCURY





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 25 Novembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 25 novembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
25/11/2024	Chpt District Futsal Seniors	Joueur	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	21/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	17/11/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	18/11/2024



25/11/2024	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	17/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	18/11/2024
25/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	C.A. YENNOIS	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	17/11/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	18/11/2024
25/11/2024	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	16/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	17/11/2024
25/11/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTOISE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	Minimes U15 D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTOISE	17/11/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	18/11/2024
25/11/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTOISE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	17/11/2024	Auto suffisant	18/11/2024
25/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	17/11/2024	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	18/11/2024
25/11/2024	D3	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	Cadets U17 2	Joueur	F.C. DES BAUGES	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	Cadets U17 2	Joueur	F.C. DES BAUGES	16/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	17/11/2024
25/11/2024	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	17/11/2024	Auto suffisant	18/11/2024



Foot SAVOIE



PV N°698 du 27 novembre 2024

25/11/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	16/11/2024	1 Match Ferme par révo c sursis	02/12/2024
25/11/2024	D1	Joueur	F.C. LAISSAUD	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	Minimes U15 D2	Joueur	F.C. ST BALDOPH	17/11/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	18/11/2024
25/11/2024	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	17/11/2024	3 MF dont Auto + 1 match par révo c sursis ou IF	18/11/2024
25/11/2024	D5	Joueur	F.C. SUD LAC	17/11/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	18/11/2024
25/11/2024	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	17/11/2024	Auto suffisant	18/11/2024
25/11/2024	Cadets U17 1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	U20 DISTRICT	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	U20 DISTRICT	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	16/11/2024	Auto suffisant	17/11/2024
25/11/2024	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	16/11/2024	Auto + 1 MF par révo c sursis ou IF	17/11/2024
25/11/2024	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	16/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024



Foot SAVOIE



PV N°698 du 27 novembre 2024

25/11/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	17/11/2024	SANCTION ANNULEE	25/11/2024
25/11/2024	D5	Joueur	U.S. GRIGNON	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	17/11/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	18/11/2024
25/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024
25/11/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	17/11/2024	Auto suffisant	18/11/2024
25/11/2024	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	17/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	02/12/2024



ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Informations Agir contre le Racisme
- Assises du Foot Féminin
- Lettre « Tournée des Popottes »
- Cahier des charges : Terrain Foot 5
- Protocole commotion cérébrale

